

Opposition de payement à une facture de prestations de service

Par Rivel33, le 08/03/2019 à 20:30

Bonjour Maître.

Je suis en conflit avec un client depuis environs 2 ans. Voici l'histoire.

Suite à une installation duments exécuté et conformément au bon de commande qui stipule que 60% du montant devront être versé à la commande, ensuite 30% à la livraison et enfin 10 % six mois après la livraison. Après signature du PV de bonne fin d'excécution à la fin du marché, Le client refuse de payer et conditionne le payement à une autre installation de nature différente n'ayant aucun rapport avec le bon de commande. Au 10 ème mois après livraison . suite à une coupure de tous les disjoncteurs donc une panne d'électricité il nous fait appel. n'étant pas nous au courant que sa panne était du à une coupure répétée du courant électrique et surtout ne voulant faire aucune intervention chez ce dernier (le client) pour faute de non payement et aussi pour l'inciter à régler sa facture, Nous lui avons signalé que sa licence était arrivé à expiration et qu'on lui remettrais son système en bonne marche dès qu'il solde la facture resté impayé. En réalité la licence lui a été offert gratuitement encore que son système na nullement besoin de licence d'allaurs pour fonctionner mais ne figure pas sur le devis. Ce dernier étant vraiment de mauvause foi saisi le tribunal s'oppose à tout payement et demande l'annulation du contrat avec des dommages et interêts à lui verser nous accusant de dol. je viens donc solliciter votre avis sur le sujet. Merci de me répondre. Je vous souhaite une excéllénte soirée.